

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 479

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en précisions statistiques, mais aussi en aperçus ingénieux, en vues originales, et en idées générales qu'il apporta sous une forme vivante et attrayante à un auditio passionnément intéressé. Les causes profondes de la surpopulation, l'évolution du machinisme et de la forme de la production, la fermeture des débouchés qui en est résultée, la « guerre du pain », qui coupe actuellement le monde en deux catégories: les pays « pourvus » et les pays « non pourvus », et menace, si l'on persiste à s'en tenir à des formules périmentées, de les lancer les uns contre les autres en une tragique mêlée: on ne peut résumer sans la défigurer pareille conférence, qui se poursuit d'ailleurs sous la forme d'un échange de vues nourri et intéressant entre l'orateur et son public.

Disons encore en terminant qu'avant cette Conférence d'études, dont les séances furent présidées successivement par Miss Dingman (Etats-Unis), Miss Courtney et Mrs. Corbett Ashby (Grande-Bretagne), et Mme Dreyfus-Barney (France), le Comité des grandes organisations féminines internationales avait tenu sa session trimestrielle, à laquelle assistaient des représentantes de plusieurs organisations, et notamment de l'Alliance internationale pour le Suffrage. A des questions d'administration intérieure et à l'exposé de projets de travaux et d'expansion d'activité se mêlèrent, au cours de cette session, de la façon la plus intéressante, des échanges de vue sur la situation politique actuelle: nous voudrions que certains détracteurs du féminisme eussent assisté à ces réunions, où se manifestèrent tant de compétences techniques, tant de sens politique, tant de largeur et de compréhension. Il y a des femmes qui sont des perpétuelles, c'est certain, malheureusement. Mais il y a aussi dont la capacité dépasse largement celle de beaucoup d'hommes. Et c'est pourquoi il est déplorable qu'on les classe toutes sous la même étiquette.

J. GUEYBAUD.

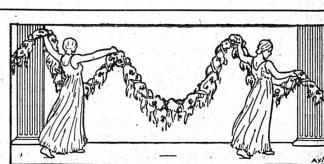
Les conditions du service domestique à l'étranger

N. D. L. R. — Cette question du service domestique, qui préoccupe depuis si longtemps nos organisations féminines en Suisse, il est intéressant de se rendre compte comment elle se pose dans d'autres pays. L'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles (Y. W. C. A.) nous répond sur ce point, par l'enquête que vient de mener sa Commission sociale à travers plusieurs Etats d'Europe et d'Amérique, enquête publiée en brochure en ce qui concerne les pays d'Europe¹ et séparément dans le journal unioniste The World's Y. W. C. A. Monthly (juillet 1935) en ce qui concerne les Etats-Unis. Nous avons pensé que des renseignements puisés dans la presse de ces publications ne pourraient manquer d'intéresser nos lectrices.

Le besoin de réformes dans les conditions du service de maison est ressenti partout et cela n'est pas étonnant, si l'on considère que la majorité des employées femmes y sont occupées (un million aux Etats-Unis, 120.000 contre 60.000 ouvrières de fabrique en Norvège, 234.000 contre 169.000 en Hollande), et que cette profession est restée en dehors des progrès sociaux des dernières décades. Sans doute, ce déséquilibre est-il cause pour une bonne part du manque de domestiques qualifiées.

Le chômage a mis à nu les défauts du système: en effet dans beaucoup de pays, malgré le chômage féminin alarmant, les demandes de personnel de maison dépassent l'offre d'employées. Gouvernements et associations féminines ont cherché des remèdes à la situation, tels que la réadaptation d'ouvrières industrielles au service domestique, au moyen de cours d'apprentissage. La Y. W. C. A. qui compte un grand nombre de membres autant parmi les maîtresses de maison que parmi les domestiques voudrait contribuer à l'assainissement de la situation. Elle a examiné en premier lieu les raisons de ce déséquilibre. La profession a des désavantages, partout les mêmes. Pour l'employée, ce sont la déconsidération sociale, la journée de travail trop longue et irrégulière, l'isolement, le manque de liberté, l'absence d'un contrat réglant gages et conditions de travail, enfin l'exclusion de certaines assurances sociales.

Le manque de considération sociale, qui est un fait incontestable, disparaît là où les employées de maison se recrutent dans des milieux cultivés, comme en Danemark, où beaucoup de domestiques ont fréquenté les universités populaires. Quant aux heures de travail, c'est le contrat type du Comité national aux Etats-Unis qui accorde les avantages les plus marqués aux employées: 60 heures hebdomadaires de travail avec deux demi-jours ou un jour entier de congé. Dans plusieurs pays, les employées doivent avoir le temps de suivre des cours; en Allemagne et en U. R. S. S., elles sont tenues d'assister aux



A travers les Sociétés

Association agricole des femmes vaudoises.

C'est une journée de détente qu'ont vécue, le 24 mai, à Bussigny et à Mex, les soixante et quelques participantes à l'Assemblée générale de l'Association agricole des femmes vaudoises. Elle leur apporta les encouragements qui peuvent résulter d'une rencontre entre femmes dont le travail et les occupations sont semblables.

Le rapport annuel, présenté par Mme Gillabert Randin (Lausanne), énumère les différentes activités de l'année: fabrication de confitures, concours de jardins, conférences d'intérêt agricole ou général, ventes de 15.000 kilos de raisin de table, et de 8.000 kilos de prunelles. La collaboration toujours plus étroite de l'Association agricole avec le Cartel des Associations féminines vaudoises, la Fédération des Sociétés romandes d'agriculture, l'Union suisse des paysannes et l'Union mondiale des Associations féminines rurales, permet aux paysannes vaudoises de s'adapter aux conditions économiques nouvelles, et d'apporter à la communauté le calme bon sens qui les caractérise. L'Association prépare pour l'automne une foire paysanne et organise un cours de jardinage.

L'Assemblée s'est terminée sous les ombrages

réunions publiques et de prendre part aux activités de jeunesse.

Les restrictions apportées à la liberté de l'employée de maison ont diminué partout; cependant elles sont encore d'ordre légal en Bulgarie, où les jeunes domestiques ne peuvent pas sortir sans l'autorisation de leurs employeurs et où elles doivent être accompagnées dès 19 heures en hiver et dès 21 heures en été. Actuellement, dans bien des pays, la dépression économique contraint les employeurs à habiter de petits appartements; de ce fait la domestique doit se loger au dehors ce qui lui octroie une nouvelle indépendance. Les dangers inhérents à ce nouvel état de choses ont fait surgir des hôtels spéciaux où ces jeunes filles trouvent la sécurité et une saine discipline.

La question du salaire est loin d'être uniforme, en partie à cause de la préparation insuffisante au métier. Le Comité gouvernemental anglais estime que ces salaires devraient être réglés, non pas par des syndicats professionnels unilatéraux, mais par des associations de patrons et d'employés.

En Angleterre encore, la suggestion a été faite d'une assurance chômage mixte. Quoique le métier pour l'instant ne présente pas beaucoup de risques de chômage, une employée de plus de 45 ans trouve difficilement une nouvelle place. En combinant l'assurance chômage avec une petite rente de vieillesse, l'attrait d'une certaine sécurité réhausserait le prestige de la profession.

(A suivre)

A. DE M.



Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Assemblée des délégués de l'Association vaudoise pour le suffrage s'est tenue le 13 juin au Lausanne-Palace, sous la présidence de Mme Antoine Quinché, avocate. Le rapport annuel a rappelé le succès de l'Assemblée de l'Association suisse pour le suffrage à Montreux les 23 et 24 mai dernier; et a résumé brièvement l'activité du Comité durant cet exercice. Il est recommandé aux sections de présenter des femmes capables comme collaboratrices aux Offices communaux ou régionaux d'orientation professionnelle.

Après le rapport financier, présenté par Mme Kammerer (Montreux) les Sections de Moudon et de Morges ont résumé leur activité; à noter la présence parmi les membres du groupe de Morges de 50 éclaireuses. Mme de Monet (Vevey) adressa ensuite aux suffragistes un chaleureux appel en faveur de l'augmentation du nombre des abonnés de notre journal; puis Mme Quinché introduisit la discussion sur le sujet de l'instruction civique dans les écoles publiques vaudoises.

L'instruction civique n'est pas obligatoire dans les écoles secondaires; quelques-unes l'ont introduite à titre facultatif. La loi vaudoise sur l'enseignement professionnel la rend obligatoire pour les jeunes filles en apprentissage. Dans les écoles primaires, seuls les garçons bénéficient de cet enseignement, une heure par semaine durant les trois dernières années de la scolarité. Rien n'est prévu pour les filles. Le programme de la clause ménagère obligatoire comprend un enseignement usuel (droit matrimonial, etc.) qui est hors de la portée d'un cerveau de 15 ans et qui n'intéresse pas les élèves, quand il est donné, car bien des maîtresses avouent n'être pas préparées à donner cette leçon. Les autorités sco-

du verger de Mme Vuilloud, à Mex, deux fois lauréate du concours de jardins, par une réception comme seule la campagne sait en offrir. « C'est le plus beau jour de ma vie, disait en s'en allant une des participantes. Mais comme j'aurais mieux travaillé si une association comme celle-là avait existé avant que je sois vieille! »

G. R.

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération, qui groupe exactement 50 Sociétés masculines, féminines et mixtes de Genève, a tenu le 26 mai dernier son Assemblée trimestrielle de délégués sous la présidence de Mme Gourd. Le rapport sur l'activité du Bureau, présenté par M. Ed. Larivière, vice-président, a souligné le travail du Cartel dans différents domaines: relations avec l'Office de consultations matrimoniales et propagande pour cet Office; relations avec la Commission de contrôle des films, dans laquelle le Cartel est représenté; campagne en faveur de l'enseignement ménager et de l'amélioration des conditions du service de maison, au moyen du film *La fille du capitaine*, qui a été montré dans de nombreuses communes du canton; questions de moralité publique, soit lutte contre les maladies vénériennes, question que le Bureau du Cartel suit de très près en étroit contact avec la Fédération abolitioniste et les autorités compétentes; étude du système de relèvement des prostituées tel que l'a décrété Mme Mirande (Grenoble) dans sa convaincante conférence de l'Athénée; surveillance de concert avec l'Union des Amies de la Jeune Fille des dangers que présentent les abords de la gare pour bien des jeunes filles; étude de divers systèmes de police féminine: on voit que les tâches ne manquent pas. C'est encore le Cartel qui a pris l'initiative, après l'odieux crime de Chantepoulet, de faire apposer une affiche, fai-

sant appel aux sentiments de responsabilité morale et sociale de chacun, et qui a provoqué un certain nombre de réactions intéressantes, ouvrant encore la voie à des activités nouvelles.

Pour terminer la séance, Mme Gourd, en sa qualité de membre assesseur de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse de la S. d. N., a donné de la récente session de cette Commission, et de ses travaux en matière de relèvement des prostituées, de sanctions contre les souteneurs, de placement familial des enfants en danger moral, de cinématographe récréatif, de conseils de protection de l'enfance, etc., un aperçu qui a paru vivement intéresser son auditoire.

Femmes alpinistes.

Le Club suisse de femmes alpinistes, fort de 45 sections avec 3940 membres, a tenu son assemblée de délégués à Lausanne, les 16 et 17 mai, sous la présidence de Mme Alice Hürlimann (Zurich). Le Club se développe normalement, et réussit à boucler ses comptes par un bénéfice. Lausanne a été désignée comme section directrice pour trois ans avec Mme Ch. Rindlisbacher, assistante de police, comme présidente.

Costume vaudois.

L'Association cantonale du costume vaudois, fondée en 1916 par Mme Widmer-Curtat, a tenu, le 17 mai, à Lausanne, son assemblée générale, qui a discuté et adopté de nouveaux statuts rendus nécessaires par le fait que l'Association est devenue mixte. Les Vaudoises portant costume fêteront, le 12 juillet, au château de Chillon, le vingtième anniversaire de la création de leur groupement. Leur présidente est Mme Jeanne Barraud (Bussigny).

sensé, causerie par T. S. F. par Mme B. Vuillemin.

Mardi 23 juin:

NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois, 20 h. 15: Assemblée générale annuelle. 1. Séance administrative. Election du Comité. — 2. Compte rendu de l'Assemblée de l'A. S. S. F. à Montreux: Mme Schick.

Samedi 27 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Carlton-Hôtel, 16 heures; Assemblée générale annuelle. 1. Séance administrative, et rapports divers. — 2. Compte rendu de l'Assemblée de Montreux. — 3. Ce que j'ai vu en Ethiopie, causerie en français par Mme F. Small, chargée de mission par l'Union Internationale de Secours aux enfants à Addis-Abeba. La séance est publique et gratuite.

Lundi 29 juin:

Société d'émission Radio-romande, sous les auspices du Cartel des Sociétés féminines vaudoises, 18 h. 15: Silhouettes de femmes d'élite. III. Rosalie de Constant, par Mme William de Séverny, causerie par T. S. F.

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montan-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 22 juin:

Station d'émission Radio-romande, sous les auspices du Cartel des Sociétés féminines vaudoises, 18 h. 15: Silhouettes de femmes d'élite. II. La vie généreuse de Mme de Pres-

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

4,50 fr. suisses
190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. I.

Dame sérieuse, parlant français, allemand, anglais, pouvant assumer la direction d'un Hôtel, Clinique, Pension, Maison de Repas, Home ou direction d'une maison privée,

Cherche emploi

Bonnes recommandations à disposition. Libre de suite. Prière d'adresser les offres à Mme Jeanne Descombes, Librairie Française, Montreux, qui renseignera.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

Pour UN FRANC D'ACHAT, vous pouvez gagner

Un chalet de 4 pièces et 1500 fr. pour l'achat du terrain ou une superbe auto ou un fourneau, Le Rêve[®]

Tentez votre chance et profitez de notre

Grande Vente de Juin
A. GRAS & C° S. A.
5, Coutance-GENÈVE
Tél. 26.464